

La Banque mondiale livre son diagnostic

L'enseignement supérieur privé au Maroc peine à décoller

Laila Zerrouk

lzerrouk@aujourd'hui.ma

Dans son dernier rapport sur le diagnostic du secteur privé, la Banque mondiale estime que la massification de l'enseignement supérieur au Maroc a exercé une forte pression sur les universités publiques, dont les capacités en termes de qualité et de quantité ne correspondent pas à la demande sociale. D'où l'intérêt de développer le secteur privé pour compléter les efforts publics visant à accroître la capacité d'inscription du système. Cela dit, le secteur privé ne représente que 5,3% des effectifs d'élèves, loin de l'objectif national de 20% fixé par la Charte nationale de l'éducation pour 2010. Il faut dire que depuis 2010 l'inscription de nouveaux étudiants dans les établissements privés d'enseignement supérieur a progressé timidement au Maroc. La Banque mondiale signale dans son rapport qu'en 2016-2017, 825.121 étudiants ont accédé à l'enseignement supérieur dont 83% étaient inscrits dans des établissements publics à accès libre et 12% dans des établissements publics à accès limité. Les 5% restants ont accès aux établissements privés qui se sont chiffrés à 164. Il faut aussi relever que près des deux tiers des étudiants inscrits dans les établissements d'enseignement supérieur privés étaient concentrés au niveau de Casablanca et Rabat. Ainsi, le secteur privé représente 13% des effectifs des étudiants à Casablanca contre 11,6% à Rabat, 6,3% à Marrakech, 3,4% à Fès, 2,3% à Tanger, 2,2% à Meknès, 1,7% à Oujda et 1,6% à Agadir.

Reconnaissance de l'Etat : Des critères très stricts

La Banque mondiale relève dans son rapport que la réglementation relative à la reconnaissance par l'Etat qui a été introduite en 2014 «a faussé le marché tant pour les acteurs existants que pour les nouveaux,



«affectant l'inscription des étudiants dans les établissements privés». Cette reconnaissance est pourtant cruciale car elle permet par la suite à l'étudiant d'obtenir un emploi dans l'administration publique et constitue par conséquent un facteur déterminant pour les parents et les étudiants dans le processus de sélection des écoles. Les établissements qui ne sont pas reconnus par l'Etat sont désavantagés. La Banque mondiale estime que cette réglementation crée des distorsions et ce pour deux raisons principales. Certains critères pour obtenir la reconnaissance par l'Etat semblent excessivement stricts et s'adressent aux grandes universités plutôt qu'aux établissements privés d'enseignement supérieur, qui sont plus susceptibles d'être créés par des prestataires privés. Pour exemple, les établissements privés d'enseignement supérieur doivent avoir au moins 400 étudiants inscrits pour demander la reconnaissance par l'Etat. De plus, le texte de loi ne fait pas de distinction entre les types d'établissements (grandes universités multidisciplinaires et établissements spécialisés).

Par ailleurs, les nouveaux établissements privés d'enseignement supérieur ne peuvent demander la reconnaissance par l'Etat qu'après au moins trois ans de fonctionnement (à moins que l'université n'ait un accord de partenariat avec l'Etat pour la formation ou la recherche) créant un avantage de fait pour les opérateurs en place. En l'absence de cette reconnaissance, un nouvel établissement privé pourrait ne pas être en mesure d'at-

Les inscriptions dans le secteur privé seraient probablement plus nombreuses si les instruments de financement étaient plus largement mis à la disposition des étudiants, notamment par le biais de bourses d'études fondées sur le mérite.

tirer autant d'étudiants que nécessaire. Par conséquent, cette réglementation aurait détourné certains étudiants vers les grandes universités, souvent créées en partenariat avec des entreprises publiques ou leurs filiales.

Des frais de scolarité trop élevés

La Banque mondiale pointe du doigt le montant élevé des frais de scolarité. Celle-ci fait remarquer que la plupart des uni-

versités privées facturent en moyenne 70.000 DH par an hors logement et autres charges journalières, pour un cursus de quatre ans. «Ces frais sont abordables pour l'élite marocaine, qui peut également se permettre d'étudier à l'étranger», indique la Banque mondiale. Le rapport relève également que les inscriptions dans les universités privées sont compromises par l'absence d'indicateurs de qualité de l'enseignement et des

résultats des étudiants dans les établissements publics et privés. «Avec peu d'informations fournies aux étudiants et aux parents lors de la sélection du choix des universités, aussi bien publiques que privées, la reconnaissance par l'Etat devient cruciale et les frais élevés sont dissuasifs, jetant un doute sur la valeur des investissements éducatifs dans des établissements privés», peut-on lire.

Ce que recommande la Banque mondiale

Dans le but de remédier à ces obstacles, la Banque mondiale recommande d'améliorer la réglementation afin d'uniformiser les règles de la concurrence. Selon l'organisme onusien, la reconnaissance par l'Etat devrait être accordée sur la base de critères qui garantissent une éducation de haute qualité plutôt que sur des critères physiques et d'infrastructures. Selon la Banque mondiale, les inscriptions dans le secteur privé seraient probablement plus nombreuses si les instruments de financement étaient plus largement mis à la disposition des étudiants, notamment par le biais de bourses d'études fondées sur le mérite. Enfin, les établissements publics et privés devraient publier les données sur les résultats et la satisfaction des élèves de leurs différents programmes. L'objectif de cette mesure étant d'améliorer la qualité de l'information mise à la disposition des élèves et des parents lors du choix des établissements. Ils devraient aussi publier des statistiques sur l'employabilité des diplômés au-delà de six mois.